

VILLE DE LEWARDE

NOVEMBRE 2021

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Le mot du Maire

Pour faire suite à la réunion d'information avec les habitants voisins de l'Orée du Bois, je me dois d'informer à son tour la population concernant le devenir de la maison de retraite.

D'une façon générale, la municipalité réunit les habitants des différents quartiers selon les problèmes afin de pouvoir agir avec le plus de concertation possible.

Cela n'empêche pas la désinformation qui, colportée par certains sur les réseaux sociaux, tiendrait lieu de vérité... Pourtant depuis le triste mandat de Donald Trump, on sait ce que veut dire désinformation, plus c'est gros, plus ça passe mais cela reste un mensonge. Tant pis pour les crédules.



Revenons à l'Orée du bois, la fondation « partage et vie » émanation de la Caisse d'épargne, a décidé de restructurer son organisation en regroupant ses activités d'Écaillon, d'Aniche et de Lewarde sur la future structure d'accueil d'Auberchicourt. La fermeture de l'Orée du bois de Lewarde sera officielle le 1^{er} janvier 2022 (actuellement, il n'y a plus de résidents). Le gardiennage du site 24-24 étant assuré jusqu'au 10 janvier 2022. Dont acte.

Le bâtiment est la propriété de Norévie et le terrain appartient à la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO). Il est essentiel que chacun d'eux demeurent concernés par le devenir du site.

Après s'être assurée du meilleur devenir possible des anciens résidents, la municipalité a donc engagé des discussions tripartites avec Norévie et la CCCO (elles sont toujours en cours) pour éviter à tout prix que l'espace devienne un lieu de squat. Je souhaite qu'un projet voit le jour le plus rapidement possible.

La CCCO est prête à céder le terrain à l'euro symbolique. En effet, l'endroit ne présente pas d'intérêt pour un projet lié à l'intercommunalité.

La municipalité a été dès le début de l'affaire force de propositions et cherche une issue. Parmi les idées émises : des logements étudiants, un béguinage social, un hôtel en liaison avec le Centre Historique Minier, une occupation temporaire par la Police Nationale pour la formation de ses personnels... Nous travaillons aussi à la recherche de partenaires intéressés.

Voilà où nous en sommes à l'heure où j'écris ces lignes. Nous vous tiendrons, bien sûr, informés des prochains développements afin d'éviter la... désinformation...

Denis MICHALAK,
Maire de Lewarde

Ecole Salengro

Le 8 octobre, les élèves scolarisés en CE2, CM1 et CM2 ont participé dans le bois à la course scolaire de la châtaigne.

Le brassage des classes étant interdit par le ministère de l'éducation nationale, les élèves des autres écoles n'ont pas eu l'autorisation de se rendre à Lewarde.

Après l'effort, un goûter offert par le CAL a été apprécié des sportifs.



Un nouvel élève dans le groupe scolaire :



Marché de Noël

L'Annale laïque lewardoise organise un marché de Noël le dimanche 12 Décembre de 10 h à 17 h, salle des fêtes de Lewarde. Ce marché se veut associatif, artisanal, solidaire et pour le moins créatif et artistique.

- *Associatif* : les associations lewardoises y ont toute leur place.

- *Artisanal* : les artisans vont y présenter leurs produits ou productions du moment.

- *Créatif et artistique* : ce marché est ouvert aux professionnels, aux associations, aux particuliers créateurs d'œuvres artistiques (tableaux, sculptures...) ou de réalisations en tout genre adaptées à cette époque de l'année.

- *solidaire* : des associations caritatives présentent leurs produits spécifiques à la vente.

Il est prévu que *le père Noël rende visite aux enfants présents à 11 h dans la salle*. Venez découvrir de belles réalisations artisanales pour votre plaisir. Votre présence sera un encouragement aux bénévoles qui animeront d'une façon conviviale cette journée.

Restauration rapide ou classique possible sur place.



Déchèteries du SIAVED

Elles sont passées aux horaires d'hiver depuis le 2 novembre 2021.

Elles accueillent le public du lundi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00, et le dimanche de 9h00 à 12h00.



SIAVED
Producteur de Ressources

Cimetière

L'entretien du cimetière est au cœur de l'investissement communal.

- Il faut éviter la présence d'herbes indésirables en grand nombre.

L'absence d'utilisation de pesticides pour traiter les allées du cimetière a entraîné après quelques tâtonnements explicables à une gestion rationnelle du lieu.

Un contrat a été signé avec Ecaillon Solidarité Insertion (ESI) pour que cette association intervienne deux fois dans l'année pour des travaux d'ampleur.

- Il faut que les déchets soient triés selon leur nature. Le SIAVED propose aux communes un nouveau mode de tri expliqué par l'apposition de panneaux sur différents conteneurs. **Prenez grand soin à trier les déchets sur place.**

Les pots peuvent être récupérés si besoin par tout à chacun pour leur offrir une seconde vie.



En partenariat avec le SIAVED, la commune s'engage dans une démarche de valorisation et de réemploi des déchets pour un cimetière plus écologique. Lisez bien les panneaux.



Sécurité routière

C'est une préoccupation majeure de l'équipe municipale.

Une rencontre avec M. le sous-préfet, les services de police et le SMTD est toujours prévue. Cela prend du temps en raison du départ de l'actuel sous-préfet M. Destouches et de son remplacement par un autre Haut Fonctionnaire, M. François-Xavier Bieuville, en poste le 22 novembre. Les problèmes de vitesse excessive, sur la route départementale entre Guesnain et Masny (en ce qui nous concerne) sont toujours d'actualité.

Des automobilistes continuent d'ignorer que les trottoirs appartiennent aux piétons. Se garer, oui...mais en permettant le passage (au moins 90 cm).

Marché mensuel

Il s'installera le samedi 27 novembre (quatrième samedi du mois), place Elsa Triolet.

Pour ce dernier marché de l'année (pas de marché en décembre), un grand jeu familial et gratuit pour petits et grands est organisé. Parviendrez-vous à découvrir les intrus du marché ?

Les participants seront invités à chercher des intrus : objets, produits alimentaires qui n'ont pas leur place sur les étals en fonction de la spécificité des produits exposés.

Les noms des intrus notés sur une fiche-type seront placés dans une urne. Un gagnant les emportera après tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses. Le but de l'organisation mensuelle du marché est de proposer à la population des produits de grande qualité et de faire vivre les valeurs du commerce équitable. Pour maintenir cette initiative, faites vivre ce lieu convivial qui vous permettra d'acheter (entre autres) des produits alimentaires et d'hygiène de la maison « bio » à prix mesurés.

Environnement

Le concours dit « des jardins fleuris » a été reconduit après ce trop long épisode de confinement grâce à M. Dubrunquez, maire-adjoint qui a été la cheville ouvrière de l'organisation.

Les candidates et candidats ont reçu la visite de la commission composée de Mesdames Delmaire, Desmons, Palié et Messieurs Calimé, Dubrunquez, Ménard, Sombrin.

Les prix ont été remis le vendredi 22 octobre en présence de Monsieur le Maire et de nombreux élus.

20 foyers ont participé et ont été récompensés par des bons d'achat de 25, 20 ou 15 € en fonction du prix reçu.

Il a été adressé de vives félicitations aux participants qui par leur action contribuent à l'embellissement de la ville.



Fêtes de fin d'année

La population est invitée à participer à la décoration d'un sapin, place des Vésignons.

La période de décembre est propice aux retrouvailles en famille mais aussi à la mise en avant de la solidarité, du resserrement des liens entre amis, voisins. Dans cet esprit, la municipalité propose aux Lewardoises et Lewardois de s'associer à une action collective.

Un sapin haut de 7 à 8 m va se dresser sur la partie herbeuse de la place des Vésignons. En plus de la décoration prévue par la municipalité, les élus proposent aux habitants de participer à l'embellissement de ce sapin en apportant en mairie un objet de décoration (boule, guirlande ...) qui sera placé par les services techniques sur une des branches du roi des forêts pour le plus grand plaisir des enfants, mais aussi de toutes et tous.

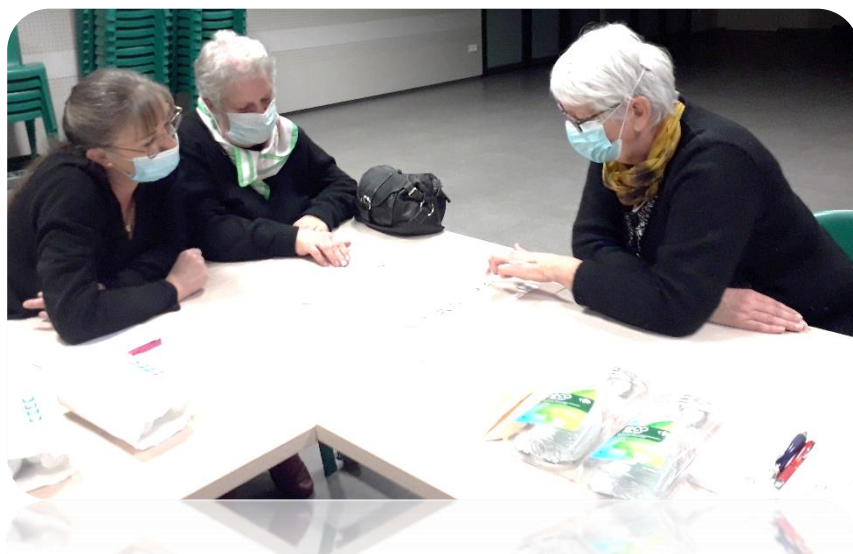
Les enseignants des écoles Roger Salengro et Victor Hugo ont manifesté leur intérêt et



Produits d'entretien au naturel

Sous la houlette de Mme Demeyre, le 5 novembre, l'animation proposée par le SIAVED a permis aux 8 personnes présentes de prendre connaissance de différents produits utilisables pour entretenir l'habitation.

Chaque participant a réalisé un nettoyant multi-usage à base de bicarbonate de soude, d'eau et de vinaigre ou savon noir. Un produit qui a l'avantage d'être naturel, efficace, peu cher et bon pour la nature.



11 novembre



La commémoration s'est déroulée avec beaucoup de solennité en présence de Monsieur le député Alain Bruneel, de Monsieur le maire Denis Michalak, des élus municipaux, des jeunes représentants du conseil municipal des enfants, des membres de la FNACA, des professeurs des écoles accompagnant des élèves, des représentants d'associations locales, de l'harmonie municipale et d'une assistance nombreuse.

Le cortège s'est rendu devant les deux monuments de la commune.



Madame Delmaire, maire-adjointe, a transmis le message de Madame Darrieussecq, ministre chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants. Logan Blot, élu au conseil municipal des enfants, a lu le message adressé par l'union française des anciens combattants.



Monsieur Michalak, maire, dans son intervention, a rappelé le bilan terrible, effroyable de cette guerre : 20 millions de morts en Europe. Les grands groupes industriels français mais aussi étrangers se sont enrichis grâce à l'industrie de la mort : véhicules, munitions, mines, obus... La guerre a été une bonne affaire pour eux. Anatole France écrira : « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels ».

La mutation sociale et organisationnelle du travail en temps de guerre est toujours favorable au capital et défavorable aux revenus du travail. Dans ce contexte, des conditions nouvelles d'exploitation des travailleurs deviennent possibles comme le travail à la chaîne, mis en évidence dans le film « Les temps modernes » de Charlie Chaplin.



Des soldats, en 1916 et 1917, ont dénoncé les profiteurs de guerre en faisant la grève du fusil. Les femmes et les tout jeunes hommes employés dans l'industrie dès 1914 pour remplacer les hommes se sont également révoltés (700 grèves répertoriées).

Qui mieux que ce couplet de la chanson de Craonne traduit l'état d'esprit des poilus :

*« C'est malheureux de voir sur les grands boulevards
Tous ces gros qui font la foire
Si pour eux la vie est rose
Pour nous c'est pas la même chose
Au lieu de se cacher tous ces embusqués
Feraient mieux de monter aux tranchées
Pour défendre leurs biens car nous n'avons rien
Nous autres pauvres purotins
Tous les camarades sont enterrés là
Pour remplir les poches de ces messieurs-là »*



Monsieur Bruneel, député, a enjoint l'assistance de ne pas oublier que seules les valeurs d'amour, de solidarité sont un remède aux violences de notre société.

Deux anciens combattants engagés dans des opérations militaires extérieures ont été honorés.

Monsieur Plutot, président local de la FNACA a rappelé leurs états de service.

Monsieur Frédéric Roggenbock a mené une carrière militaire de 1998 à 2009. Il s'est rendu en Bosnie et Croatie (opération Salamandre), puis en Côte d'Ivoire (opération Licorne).

Il a reçu la Croix du Combattant des mains de Monsieur le Maire.

Monsieur Jonathan Hélice incorporé de 2007 à 2011 a participé à l'opération Epervier au Tchad. Il a reçu des mains de Monsieur le député la croix du combattant et la médaille de la reconnaissance de la Nation.



Nouveau commerçant au marché du 27 novembre



Un nouveau commerçant sera présent au marché : saucisses sèches, olives, tapenade ... pour régaler vos papilles.



Nids de frelons asiatiques

Deux nids de frelons ont été traité le lundi 15 novembre rue de Monchecourt et rue Louise Michel.

Une société spécialisée est intervenue pour détruire ces nids situés à 7 mètres de hauteur.

Téléthon

Trois associations s'investissent pour que les Lewardoises et Lewardois puissent vivre un moment solidaire et dynamique.

Le vendredi 3 décembre à 16 h 30, devant les écoles, l'association de parents d'élèves : « Les p'tits loups lewardois », proposera une vente tout public.

Réservation par téléphone au 06 75 60 22 24 auprès de Mme Amandine Duquesnoy. Vous pouvez commander pour 2 € un petit pain au chocolat, une briquette de jus de fruit, une clémentine.

Le samedi 4 décembre à partir de 15 h, le Ping Pong Club Lewardois invitera la population à l'accompagner dans sa démarche de soutien au téléthon.

Un tournoi de tennis de table sera organisé, salle des sports, par équipes de 2 joueuses ou joueurs.

Une participation de 5 € par participant au tournoi est demandée. Pour tout renseignement, contacter M. Palié 07 69 66 64 82

Une buvette et une petite restauration seront à la disposition des sportifs et des personnes qui viendront soutenir l'initiative.

Le samedi 4 décembre, l'association Marcher Bouger à Lewarde proposera une marche solidaire.

Rendez-vous est donné à 14h, salle des sport rue d'Erchin. Après un échauffement sous la direction de Dylan, les marcheurs s'élanceront à 14h30 pour un petit parcours de 4km.

Ils s'associeront sur le trajet aux marcheurs venus de Loffre. Les participants rejoindront ensemble la salle des sports.

Un petit goûter sera proposé par les organisateurs et une boîte à dons sera disponible dans la salle.

Participation volontaire souhaitée pour participer à la marche : 2

L'intégralité des bénéfices de ces trois actions sera reversée à l'AFM.

Le passe-sanitaire est obligatoire pour entrer dans la salle.

Marcher bouger



L'assemblée générale de "Marcher Bouger à Lewarde" s'est tenue le mardi 2 novembre en présence de Mr Michalak, Maire et Mme Delmaire, adjointe à la vie associative.

Les différents bilans ont été votés à l'unanimité et le bureau est désormais constitué de Mme Nathalie Karolewicz (présidente), Mme Virginie Fourmout (secrétaire), Mme Emmanuelle Madoux (trésorière).

L'association propose une séance de renforcement musculaire tous les lundis à 20h à la salle des sports au prix de 2€ la séance ainsi qu'une activité marche les mercredis et vendredis à 19h (départ salle des sports) au tarif de 20 € pour une année.

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 15 élus

Insécurité : réalité, fiction ou ...

Chaque habitant de notre commune aspire à mener une vie personnelle calme, harmonieuse.

Toutes les actions que développent, de manière générale, les associations y contribuent. Se rencontrer, agir pour des objectifs communs dans un climat de respect mutuel participent à créer des liens propices à apprécier la vie dans la commune.

Les bons rapports avec le voisinage sont aussi essentiels pour le bien-être.

Cependant, existe pour certains un sentiment d'insécurité. Il s'appuie sur des causes réelles mais est aussi véhiculé et entretenu chaque jour par les médias à partir de faits divers souvent fort éloignés de chez nous, exploité par des forces politiques qui en font leur fonds de commerce.

Pour répondre au besoin sécuritaire, des officines commerciales ont vu le jour tel « Voisins vigilants et solidaires » dont le service d'appli constituerait environ 90% du chiffre d'affaires de l'entreprise.

VVS est en effet un dispositif payant. L'entreprise, acteur privé du marché de la sécurité, fait de la surveillance une source de profit. Les panneaux estampillés voisins vigilants coûtent entre 75 et 150 euros et les autocollants 5 euros.

Parallèlement à cette structure existe « participation citoyenne » qui est un dispositif public dont les membres sont obligatoirement encadrés par la police ou la gendarmerie et la mairie. Le dispositif est gratuit. Il a été créé en 2006 et renforcé en 2019 par le ministère de l'intérieur.

C'est l'adhésion éventuelle à ce deuxième dispositif qui a la faveur de la municipalité.

En bref, quels sont les principaux objectifs de la démarche ?

Il s'agit d'établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique pour accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation, renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Ce sont des citoyens référents volontaires, disponibles et bénévoles désignés par le maire qui font vivre le dispositif. Le maire signe un protocole avec le préfet et le commandant de police. Il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre.

La population sera prochainement réunie en présence de policiers pour débattre d'un tel engagement. Le dispositif ne sera mis en place que s'il rencontre un vif intérêt et répond à un besoin de la population.

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

Le 2ème remplacement du portail de la mairie, l'entretien déplorable du cimetière durant de nombreuses années, de certains bâtiments, des espaces verts, de la rénovation inachevée et dangereuse sur l'éclairage public de la rue Aragon, de l'achat d'une balayeuse mécanique à 18 000 euros sous-utilisée etc... sont les preuves d'un manque de vision de la majorité à long terme pour notre ville.

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 2 élus

Un travail de qualité effectué avant la Toussaint par nos agents techniques et l'association d'insertion Ecaillonnaise ont permis le retour d'un état de propreté au sein de notre cimetière. En terme d'environnement, l'arrêt de l'emploi de produits phytosanitaires est une excellente décision! Mais le choix fait par la majorité en 2019 d'un engazonnement sous des cailloux s'est révélé inefficace et onéreux! 4977 euros pour travaux, achat d'une machine à cailloux, désherbants bio, intervention de l'ESI... Un choix rationnel aurait pu éviter cette envolée de dépenses!